



Attouchements sur mineure

Par **jajalolo04_old**, le **17/08/2007** à **14:53**

bonjours je me présente melle montuelle elodie j'ai 31 ans.
A l'age de 3 ans mon père a abusé de moi; ma mère a porté plainte mais cela a retourné contre elle car mon père travaillait comme éducateur de probation au tribunal de bethune 62, et puis moi j'ai porté plainte à l'âge de 18 ans, parce que il m'a forcé à l'âge de 9 ans de faire des attouchements sur ma belle mère, de la ma belle mère a porté plainte contre mon père, et je suis devenu témoins des faits, comme on m'a mal dirigé dans les démarches effectuées, je voudrais savoir si c'est possible de faire quelque chose, aujourd'hui il est dehors, il peut être un danger pour d'autres enfants. car aujourd'hui il n'a pas été suivi psychologiquement ; il a fait sept ans de prison , moi je l'ai rencontré pour voir si il allait me demander pardon mais il ne l'a pas fait il m'a juste demandé si j'avais grandi dans ma tête il a plaint de la prison il n'a pas réalisé le mal qu'il a pu faire autour de lui c'est pour ça que je voudrais si je peux faire quelque chose, j'espère que vous allez pouvoir m'aider pour les démarches à faire et si je peux encore faire une déposition , et si j'ai le droit de demander toutes les plaintes que ma mère a effectuées contre mon père et ma belle mère, et savoir si la tribunaux de béthune peut être attaqué pour avoir couvert mon père pendant qu'il faisait ces horreurs sur sa fille.